

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Défense

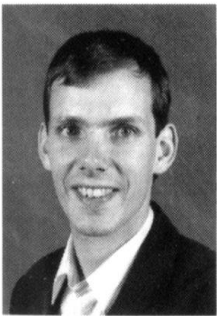
SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

ÉDITORIAL

Les engagements militaires et professionnels sont-ils encore compatibles?

■ **Cap Christian Rime**¹



Bien que l'on parle toujours plus d'une armée de professionnels, notre système actuel de milice présente encore de nombreux et indéniables avantages. En effet, dans une même troupe, les compétences des militaires sont variées et très étoffées. C'est notamment par un regroupement d'hommes provenant de différents niveaux de formation et d'instruction, de différentes cultures et de différentes régions linguistiques que nous obtenons une force certaine, issue de cette complémentarité. Il est évident que pour certaines armes

complexes, comme l'aviation, demandant de très grandes connaissances et un entraînement régulier, il est obligatoire d'avoir des militaires professionnels, afin d'exploiter entièrement la technologie des appareils utilisés.

Tout en étant convaincu des avantages de notre système, force est de constater que, pour un officier de milice, il devient de plus en plus difficile, voire incompatible d'associer engagement militaire et engagement professionnel. En effet, la conjoncture actuelle ne permet plus aux entreprises, même les plus importantes, d'avoir des cadres surnuméraires afin de compenser l'absence d'autres responsables. De plus, la clientèle étant devenue aussi exigeante que peu tolérante, l'entreprise ne peut prendre le risque, sous peine de perdre cette clientèle, de changer l'interlocuteur habituel au sein de celle-ci.

Cette situation devient très délicate pour nous, officiers, qui devons encore assumer un nombre de jours de service important après l'âge de 35-40 ans. Il est compréhensible que, dans de tels cas, l'avancement soit problématique.

Je terminerai en disant que la nouvelle organisation bisannuelle des cours de répétition n'apporte pas les avantages escomptés. Le fait d'avoir un SIF tous les deux ans peut paraître intéressant, mais il est bien trop lourd – pour un cadre – de gérer quatre semaines d'absence professionnelle. Personnellement, j'estime que, dans la situation économique actuelle, la durée maximale d'un engagement militaire ne devrait pas excéder trois semaines.

Jusqu'à quand l'économie supportera-t-elle le poids dû aux absences par suite de formation militaire?

Ch. R.

¹Président du Groupement du nord vaudois de la SVO.



Message de la commission de recrutement à l'attention des membres de la Société vaudoise des officiers

A tous les membres de la Société vaudoise des officiers!

Vous l'avez très certainement lu dans un des derniers numéros de la *Revue militaire suisse*, notre nouveau président cantonal, le colonel EMG Philippe Rebord, souhaite que notre vénérable Société compte à nouveau deux mille membres (ou plus...) en l'an 2000, année lors de laquelle elle fêtera son 175^e anniversaire.

■ Plt Nicolas Duc¹

Que voilà un objectif dynamique mais aussi ambitieux!

La commission de recrutement a pour fonction d'informer tous les officiers du canton sur les activités alléchantes et de haute tenue qui, tout au long de l'année, sont proposées par les différents groupements et par le comité cantonal. Elle vise aussi et surtout à inciter le plus grand nombre d'officiers résidant dans notre canton, qu'ils soient actifs ou libérés des obligations militaires, toutes armes confondues, à adhérer à notre cause et à participer aux manifestations mises sur pied. L'apport d'idées nouvelles et de sang neuf au sein de la Société ne peut être que bénéfique et chacun saura na-

turellement en mesurer toute la valeur.

C'est la raison pour laquelle je compte sur vous tous, fidèles membres de la Société vaudoise des officiers. «Les petits ruisseaux font les grandes rivières»: si donc chacun d'entre vous incite un officier vaudois, qui n'est pas encore membre, à rejoindre nos rangs, alors nous pourrons réaliser le fabuleux souhait de notre président cantonal.

Mais le travail ne saurait s'arrêter là. En effet, il ne suffit pas de recruter de nouveaux membres. Encore faut-il les intégrer de manière naturelle et spontanée au sein des divers groupements. Ici encore, je compte sur votre bienveillance à toute épreuve

et votre formidable esprit de camaraderie.

Chers membres de la Société vaudoise des officiers, soutenez les nombreux efforts entrepris conjointement par la commission de recrutement, votre comité cantonal et les divers groupements pour accueillir de nouveaux membres.

Alors ensemble, nous réussirons et, demain, nous pourrons dire que nous aurons gagné.

Je compte sur votre collaboration et suis certain que vous répondrez favorablement à notre appel.

N. D.

¹ Responsable du recrutement au sein du comité cantonal de la SVO.

La rubrique de la Rédaction

A la suite de captivantes visites effectuées respectivement aux écoles de recrues d'infanterie de montagne de Savatan, de forteresse 58 de Sion et de grenadiers de chars 21 de Thoune, force est de constater l'importance du recours aux techniques de simulation dans tous les domaines de l'instruction.

Ainsi, le simulateur de tir du nouveau *Fusil d'assaut 90*, tout en permettant de créer des conditions environnementales réalistes, permet une appréciation absolument rigoureuse des résultats de chaque tireur. On est très loin de l'époque des cibles en bois disséminées dans le terrain, qui permettaient tout sauf un contrôle sérieux de l'instruction pratique de tir. A Sion, l'Ecole de recrues de forteresse 58, qui forme des soldats dans dix-neuf spécialités différentes, engage des systèmes de simulation particulièrement sophistiqués dans des domaines aussi

variés que la conduite automobile, la formation des artilleurs ou celle des pionniers de forteresse. Grâce à des logiciels modernes, une batterie d'artillerie peut ainsi être exercée au plus proche de la réalité sans risque et sans qu'un seul obus ne soit tiré. Dans des systèmes d'armes tels que ceux utilisés par les grenadiers de chars, le recours aux techniques de simulation a permis d'uniformiser l'instruction et de limiter les impacts réels sur la nature; on tient ainsi compte aussi bien de la sensibilité écologique que de l'aspect financier. Soulignons

enfin qu'une partie de la formation des futurs conducteurs de véhicules militaires s'effectue désormais, dans nos écoles de recrues, devant un écran d'ordinateur. Comme partout, les résultats sont impitoyables: le test est réussi ou non, en fonction des exigences programmées à l'origine.

L'ensemble de ces simulateurs représente autant de systèmes permettant à notre armée de rester performante et crédible à l'heure des compressions des coûts et des diminutions drastiques des budgets du DDPS.

Palmarès du tir intergroupements SVO 1999

1^{er} rang:
711 points
cap Cl. Sutter
plt Cl. Pidoux
plt Cl. Gavin
maj P.-A. Haas
col X. Chapatte

2^e rang:
694 points
cap E. Guggisberg
plt M. Fardel
col EMG H. Monod
lt A. Genovese
maj R. Grisoni

3^e rang:
681 points
maj B. Fornerod
maj Ph. Desarzens
lt-col A. Richard
maj EMG A. Jaccard
maj EMG J.-Ph. Mayor



A l'agenda de nos groupements

Groupement de Lausanne

Jeudi 2 septembre, salle du Conseil communal de Lausanne

Conférence d'automne. Invité: col EMG Pius Segmüller, commandant de la Garde pontificale du Vatican.

10, 11 et 12 septembre

Week-end d'équitation aux Franches-Montagnes, organisé par notre dynamique section des cavaliers.

Groupement de Morges

Mercredi 29 septembre, 12 heures

Conférence-lunch à La Longeraie. Orateur: divisionnaire Bertrand Jaccard, commandant de la division de campagne 2.

Mercredi 13 octobre, 20 heures

Concert de la fanfare du régiment du Pays de Vaud au théâtre de Beausobre (entrée libre).

Groupement du Nord Vaudois

Vendredi 3 septembre

Tir au pistolet, suivi d'un souper avec les familles.

Samedi 11 et dimanche 12 septembre

Jeux de stratégie au Château de Grandson.

Prochain stamm: mercredi 6 octobre, à partir de 18 h 30, au restaurant de la Grange.

Activités hors du service

Du dimanche 12 au vendredi 17 septembre, région tessinoise

Cours alpin volontaire d'été. Organisation: div camp 2.

Vendredi 24 et samedi 25 septembre

Concours d'été CA camp 1 (-) et div mont 10 (+).

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 octobre

Swiss Raid Commando, dans le secteur de Colombier.

Le numéro de téléphone 032/841 36 63 renseigne les intéressés au sujet de ces trois activités.

CHPM, Verte-Rive, Pully

Les cours d'histoire du 2^e semestre 1999 seront consacrés au général russe Souvorov.

Après un cours d'introduction qui aura lieu le 30 septembre, nous envisageons un périple dans le terrain les 15, 16 et 17 octobre dans la région du Gothard. Les personnes intéressées par le cours et/ou le déplacement peuvent prendre contact avec le secrétariat du CHPM, case postale 618, 1009 Pully. Tél.: 021/729 46 44. Fax: 021/729 46 88.

Forum des jeunes officiers romands

Parce que l'armée XXI nous concerne tous et en particulier vous les jeunes officiers de Suisse romande, la Société suisse des officiers (avec le concours de la SVO et de la SVOR) a décidé de reconduire la formule de son séminaire d'automne. Celui-ci aura lieu les vendredi après-midi et samedi matin 15 et 16 octobre 1999, à Martigny.

Des intervenants de qualité vous apporteront les éléments utiles à la réflexion des divers travaux de groupe, dont les résultats seront communiqués aux organes politiques et militaires décisionnels de notre pays. Vous pouvez donc influencer l'avenir. Participez!

Inscriptions et renseignements: cap Reynald Berthod, avenue d'Orbe, 1041 Villars-le-Terroir.